Formation Capforma

CCI VAR

Le permis d'exploitation : spécial chambres d'hôtes

FORMATION OBLIGATOIRE

Tourisme - Hôtellerie - Restauration

DURÉE

7 heures soit 1 jour

TARIFS

Inter entreprises : 250€ net de TVA
Intra entreprises : nous contacter

PUBLIC ET PRÉ-REQUIS

Pas de pré-requis

Partenaires

Objectifs

Connaître les droits et obligations pour la délivrance de boissons dans le cadre de la location de chambres d'hôtes.

Programme

Présentation liminaire de la formation

- La raison d'être de l'obligation de formation /Présentation du permis d'exploitation
- Spécificités de l'attestation dite « permis d'exploitation » pour les loueurs de chambres d'hôtes

Les grands principes des conditions d'ouverture d'un débit de boissons

- Les conditions liées à la personne :
  - La nationalité, y compris la problématique des conventions bilatérales pour l'exercice de la profession de débitant de boissons à consommer sur place
  - La capacité juridique
  - Les incompatibilités
  - Le permis d'exploitation et son renouvellement

- Les conditions liées à la licence :
  - La classification des boissons, les boissons interdites de vente en France
  - Les différentes licences et leurs champs d'application,
  - Les conditions de délivrance et de validité d'une licence
  - Les restrictions (limitation du nombre de débits de boissons, péremption, zones protégées).

- La vie d'une licence :
  - Les transferts (activité touristique, communes dépourvues de débits de boissons), les interdictions de transfert, la translation d'une licence, la mutation d'une licence.
  - Les déclarations préalables à l'ouverture
  - La déclaration administrative (délai, contenu, formalisme), les obligations fiscales, la rédaction du bail par acte authentique, les déclarations communes aux métiers de bouche (immatriculation, assurances, services vétérinaires).

Moyens et méthodes pédagogiques

- Apports théoriques, cas pratiques
- Démarches déductives et inductives
- Mises en situations
- Individualisation de la formation

Evaluation

- Évaluations modulaires
- Attestation de formation